



Mon voisin veut surelever sa toiture. je suis contre que faire ??

Par **franck et marie**, le **06/10/2009 à 21:32**

Bonjour, rnvoila le sujet, mon voisin d en face a fait depot en mairie du permis de surelevation de sa toiture , qui lui a etait refuser juillet 2009 .rnsur ceux il fait un recours et comme par hazard ce permis lui est accorde le 29 septembre 2009. rnje tient a vous preciser que j habite dans un petit hameau du var ou nous sommes 15 habitants l hiver. rnnotre hameau se trouve sur flan de colline qui fait que nos maison ne se trouve toutes pas a la meme hauteur de toiture rncela pour vous dire que sa maison a lui se trouve devant la mienne separe d une ruel de 3m50 de large .rnle fait de sa surelevation vas me creer les genes suivante, perte d ensoleillement , perte de vue sur notre environnement " super vue de ma chambre au 1er etage vue plus que sur son toit"et le comble du comble ils onront vue direct sur notre intimite .rnmerci d avance pour votre aide ,